

La valorisation paysagère de Côte-d'Or 2024



ÉDITOS



Marie-Claire Bonnet-Vallet

*Présidente de Côte-d'Or Attractivité
Vice-présidente du Département de la Côte-d'Or*

Le Conseil départemental de Côte-d'Or et Côte-d'Or Attractivité œuvrent pour un modèle qui permet un équilibre des territoires, prônent pour un environnement de qualité, durable, où priment l'authenticité et le bien vivre. Nous travaillons à faire de la Côte-d'Or un territoire attractif, moderne, qui s'adapte aux grands défis de demain. La valorisation paysagère et le label « Villes et Villages Fleuris » en sont des marqueurs forts.

Nous soutenons toutes les villes et tous les villages qui s'engagent dans la valorisation paysagère de leur espace public. C'est une démarche d'avenir qui s'inscrit sur le court, moyen et long terme. Au-delà de la préservation de l'environnement cette action a des répercussions sur le cadre de vie des habitants et a aussi pour objectif de séduire de nouveaux arrivants.

Grâce à notre action, les communes côte-d'oriennes disposent d'un accompagnement en matière de conseil et d'expertise pour les aider à déterminer et à mettre en œuvre leur projet d'attractivité. Elles peuvent ainsi identifier les enjeux spécifiques à leur commune, élaborer des stratégies efficaces, sur mesure, pour activer des actions de vitalisation.

De fait, les 69 communes labellisées « Villes et Villages Fleuris » côte-d'oriennes et les différentes réalisations des lauréats des Trophées départementaux de la valorisation paysagère, s'inscrivent parfaitement dans cette volonté commune de faire de notre département un territoire attractif où il fait bon et bien vivre. Ce bel exemple de mobilisation réussie est ce qui fait tout l'intérêt de la démarche de valorisation paysagère.

La Côte-d'Or est donc un territoire d'excellence qui s'affirme. N'oublions pas que nous pouvons proclamer haut et fort faire partie de l'élite des départements en matière de valorisation paysagère et de qualité du cadre de vie, puisque la Côte-d'Or fait partie des départements labellisés « Département fleuri » par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris.



François Sauvadet

*Ancien Ministre
Président du Conseil départemental de la Côte-d'Or*

Une ambition forte pour la Côte-d'Or

Le Département de la Côte-d'Or et son agence Côte-d'Or Attractivité sont engagés de longue date pour promouvoir davantage la Côte-d'Or comme une destination touristique d'excellence, mais aussi auprès de potentiels futurs habitants, investisseurs et entreprises.

À l'heure où nombre de Français veulent quitter les grandes aires urbaines saturées pour s'installer dans des espaces moins denses, avec un cadre de vie agréable, un environnement préservé, une recherche d'authenticité, de relation de proximité, la Côte-d'Or a toutes les cartes en main pour attirer celles et ceux qui souhaitent réinventer leur vie entre Paris et Lyon !

Le Département prend toute sa part pour la réussite de cet objectif en investissant massivement pour aménager le territoire et assurer sa mission de solidarité territoriale aux cotés des communes.

La valorisation paysagère est l'un des outils pour améliorer le cadre de vie et ainsi conforter l'attractivité de notre territoire, en maintenant une Côte-d'Or d'équilibre pour que chacun puisse se voir un avenir là où il a décidé de vivre.

Le label « Villes et Villages Fleuris » s'intègre ainsi dans une véritable politique d'aménagement du territoire, rassemblant plus largement les dimensions patrimoniales, culturelles, économiques, de développement durable et de valorisation de l'image de la Côte-d'Or. Il récompense l'implication des maires et des habitants pour réussir le meilleur aménagement possible de l'espace public et contribuer ainsi à une vie meilleure pour nos concitoyens.

C'est grâce à cet engagement de chacun que la Côte-d'Or est labellisée « Département fleuri » depuis maintenant 17 ans et c'est une vraie reconnaissance de tout notre travail en la matière. Être « Département fleuri », c'est montrer notre implication à mieux accueillir.

J'ai l'ambition que cet engagement de longue date du Département se poursuive et s'amplifie, au service de la préservation et de la valorisation de nos paysages exceptionnels de Côte-d'Or.

LES COMMUNES LABELLISÉES

VILLES ET VILLAGES FLEURIS



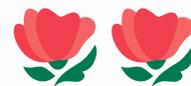
AGEY
CHAMBOLLE-MUSIGNY
CHARMES
CHAUX*
COURTIVRON
EPOISSES
FONCEGRIVE
FRANCHEVILLE
FRÉNOIS
GEMEAUX
LAIGNES
MARSANNAY-LA-CÔTE



MESSIGNY-ET-VANTOUX
MEURSAULT
MINOT
NOLAY
PERRIGNY-LES-DIJON
SELONGEY
SENAILLY
TROCHÈRES
VELARS-SUR-OUCHÉ
VILLAINES-LES-PRÉVÔTES
VILLERS-LA-FAYE



ALISE-SAINTE-REINE
ARNAY-LE-DUC
BÈZE
BONNENCONTRE
CHÂTEAUNEUF
CHÂTILLON-SUR-SEINE
CHAUMONT-LE-BOIS
CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
COMBERTAULT
DARCEY
DRÉE
EGUILLY
FLAGEY-LES-AUXONNE
GENLIS
LACANCHE
LADOIX-SERRIGNY
LEVERNOIS
MARCELLOIS



MARCILLY-SUR-TILLE
MIREBEAU-SUR-BÈZE
POUILLY-EN-AUXOIS
PREMEAUX-PRISSEY
SANTENAY
SAULIEU
SEMUR-EN-AUXOIS
SEURRE
SOIRANS
VELOGNY



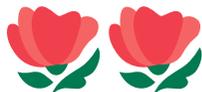
ARC-SUR-TILLE
AUXONNE
CHENÔVE
DAROIS
FONTAINE-LES-DIJON
IS-SUR-TILLE
MISSERY
MONTAGNY-LES-BEAUNE
MONTBARD
NUITS-SAINT-GEORGES
POISEUL-LA-GRANGE
SAINT-APOLLINAIRE
SAVIGNY-LES-BEAUNE
TALANT
VENAREY-LES LAUMES
VIGNOLES



BEAUNE
QUETIGNY

** Les noms indiqués en vert correspondent aux
NOUVELLES COMMUNES LABELLISÉES
VILLES ET VILLAGES FLEURIS*

ALISE-SAINTE-REINE



CHAUX



EPOISSES



GEMEAUX

 GENLIS



IS-SUR-TILLE 

LE PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

BÈZE

VELARS-SUR-OUCHÉ

ALISE-SAINTE-REINE ET PONTAILLER-SUR-SAÔNE

MIREBEAU-SUR-BÈZE

CHÂTILLON-SUR-SEINE

ROUVRES-EN-PLAINE

SOMBERNON

GISSEY-SOUS-FLAVIGNY

NEUILLY-CRIMOLOIS

TROPHÉE DIJON-CÉRÉALES

Commune rurale, dont la valorisation paysagère est en devenir ou en progression, qui a été distinguée pour son engagement et sa motivation en matière de valorisation paysagère

BÈZE



TROPHÉE CAUE

Valorisation paysagère en lien avec un urbanisme pertinent

VELARS-SUR-OUUCHE



TROPHÉE DE L'ARBRE

Récompense les communes qui ont un arbre remarquable ou une politique de l'arbre particulièrement bien menée

pour son platane multiséculaire :

MIREBEAU-SUR-BÈZE

TROPHÉE DU CNFPT

ALISE-SAINTE-REINE
EX ÆQUO



TROPHÉE DU CNFPT

PONTAILLER-SUR-SAÔNE
EX ÆQUO



TROPHÉE DE LA MISE EN VALEUR DE L'ESPACE PUBLIC

pour l'aménagement de l'espace des quais de Seine :

CHÂTILLON-SUR-SEINE

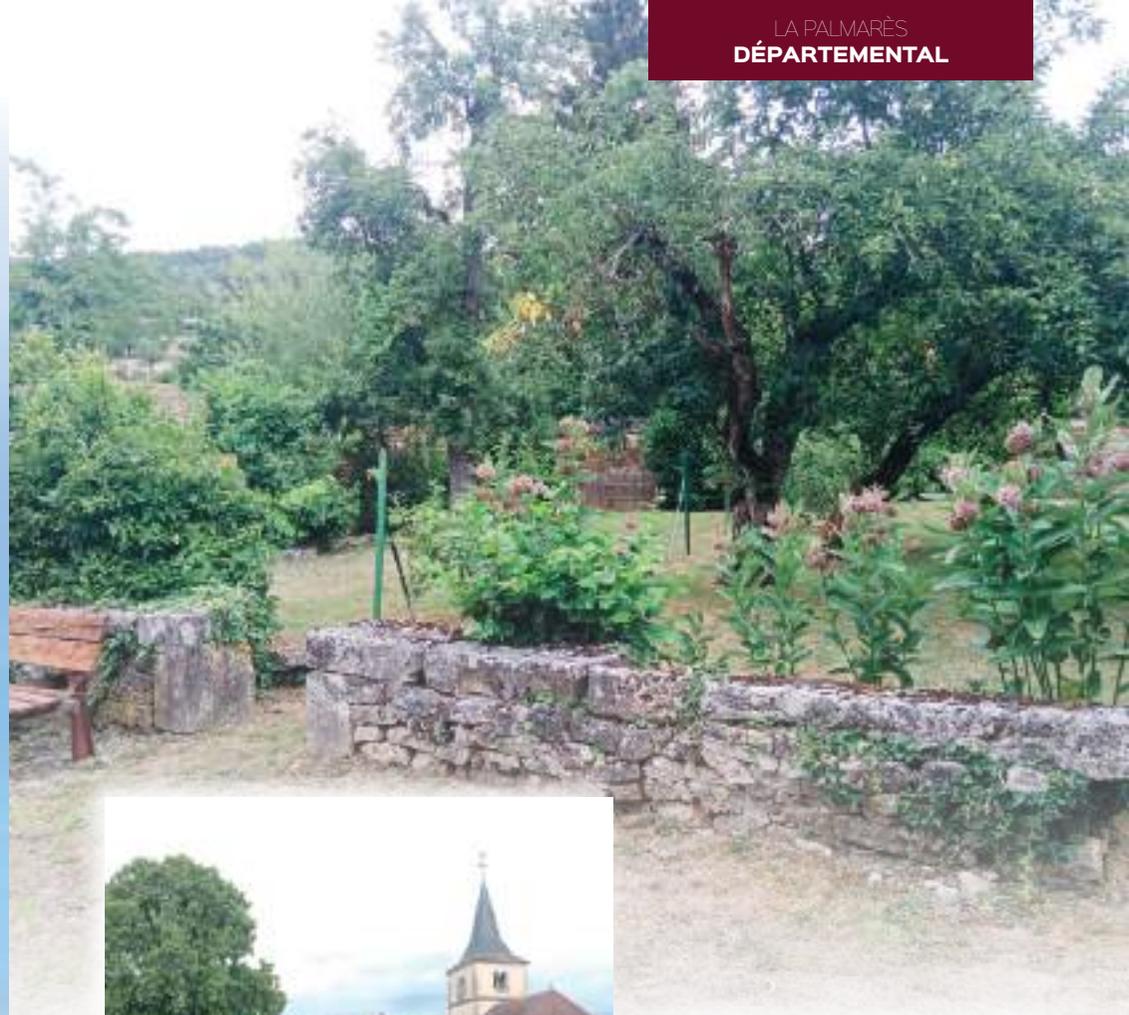


TROPHÉE SUR LE THÈME DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

pour ses aménagements autour du Tour de France :

ROUVRES-EN-PLAINE

TROPHÉE DE LA MEILLEURE PROGRESSION SOMBERNON



TROPHÉE DES BÉNÉVOLES GISSEY-SOUS-FLAVIGNY

TROPHÉE DES PETITS JARDINIERS DE CÔTE-D'OR

NEUILLY-CRIMOLOIS



Côte-d'Or Attractivité remercie vivement les membres de la commission départementale de valorisation paysagère pour leur disponibilité, leur savoir-faire et leur engagement fidèle à nos côtés :

Simon BILBOT
Philippe CHAUVEAUX
Jean-Michel CHERITAT
Geoffroy CHEVILLARD
Yves COLLIGNON
Jocelyne DALAS
Françoise DALE-LETOUBLON
Nicolas DELFOUR
Solange DE SOUZA
Brigitte DIDELOT
Christophe DIMA
Marjorie DOLE
Pascal DROUIN
Régis DUPLESSY

Jean-Marie FAIVRET
Miguel GOMEZ
Vincent LAHACHE
Yves LAVOIGNAT
Marc LEBON
Julie LESTAGE
Michel LHUILLIER
Eric LOLLIOT
Carlos LOPES
Jean-Luc MAIRE
Sébastien MARTINEZ
Adrien MATHEY
Hervé MOREY

Margot MORIN
Emilie NICOLARDOT
Serge OSTROWSKI
Valentin PINSOLLES
David RICHARD
Vincent ROMANO
Nicolas ROUYER
Jérémy SERRAND
Jean-Pierre TRIVULCE
Frédéric VERJAT
Marie-Pierre VIDAL
Louis-Melchior de VOGUE
Frédéric VOIZEUX

Nous remercions infiniment nos partenaires pour leur générosité envers nos lauréats.



Côte-d'Or Attractivité - Directrice de la publication : Marie-Claire BONNET-VALLET
Tél : 03 80 63 66 92 – Mail : a.guillaume@lacotedorjadore.com

Tirage : 320 exemplaires – N° ISSN : 1959-5018 - Décembre 2024
Côte-d'Or Attractivité – CS 13501 – 21035 DIJON CEDEX

